



# Recherche en un coup d'œil

## Caractéristiques distinctives des personnes ayant terminé un programme de traitement de la toxicomanie par rapport à celles des personnes ayant abandonné le programme

**MOTS CLÉS :** programmes de traitement de la toxicomanie, non-achèvement du programme de traitement de la toxicomanie, motivation à l'égard du traitement, délinquants de sexe masculin

### Ce que cela signifie

L'étude a permis de découvrir que les délinquants qui ne terminent pas leur programme de traitement de la toxicomanie (PTT) pour des raisons de nature personnelle (p. ex., raisons personnelles, abandon, suspension) présentent un profil de risque plus élevé que les délinquants ayant terminé leur programme et les délinquants n'ayant pas terminé leur programme pour des raisons de nature administrative (p. ex., transfèrement, libération, annulation du programme). Déterminer le profil des délinquants les moins susceptibles de terminer leur PTT et adapter les interventions de façon à favoriser l'achèvement des programmes pourrait contribuer à réduire le taux d'abandon et les risques de récidive. En outre, puisque les personnes qui ne terminent pas leur PTT forment un groupe hétérogène, il pourrait être avantageux, dans le cadre d'études ultérieures portant sur l'efficacité des PTT, de tenir compte de leurs différences.

### Ce que nous avons constaté

Près de 85 % des délinquants de notre échantillon avaient terminé leur programme. Des 15 % l'ayant interrompu, 13 % ne l'avaient pas terminé pour des raisons personnelles, et 2 %, pour des raisons administratives. Comparativement aux personnes ayant terminé leur programme, ceux qui ne l'avaient pas terminé pour des raisons personnelles étaient :

- plus jeunes;
- moins scolarisés;
- plus susceptibles de présenter des antécédents d'emploi instables;
- moins motivés à l'égard des interventions;
- plus à risque de récidiver;
- plus susceptibles de purger une peine pour avoir commis un crime violent;
- plus susceptibles de faire l'objet d'accusations graves pendant leur incarcération.

Les délinquants n'ayant pas terminé leur programme pour des raisons de nature personnelle étaient également plus susceptibles d'avoir participé à un PTT-Intensité élevée qu'à un PTT-Intensité modérée. Comparativement aux délinquants n'ayant pas terminé leur programme pour des raisons administratives, les délinquants n'ayant pas terminé leur programme pour des raisons personnelles purgeaient des peines plus longues, étaient moins motivés à suivre un traitement, étaient plus susceptibles de purger une peine pour avoir commis un crime violent, et étaient plus susceptibles d'avoir suivi un PTT-Intensité élevée qu'un PTT-Intensité modérée.

### Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les PTT sont offerts aux délinquants sous responsabilité fédérale qui présentent un problème d'alcool ou de drogue à leur admission dans un établissement fédéral. Ces programmes se sont révélés efficaces pour réduire le taux de récidive chez les délinquants qui les ont suivis au complet; cependant, une grande partie des délinquants qui entreprennent ces programmes ne les terminent pas. Des recherches ont démontré une corrélation entre l'abandon des PTT un taux élevé de nouvelles condamnations (p. ex., McMurrin et Theodosi, 2007<sup>1</sup>). La présente étude visait à déterminer si les délinquants qui ne terminent pas leur programme présentent des caractéristiques différentes de celles des délinquants qui le terminent. Cette information pourrait être utilisée pour cibler les interventions de façon à améliorer le taux d'achèvement des programmes et leur succès à long terme.

### Ce que nous avons fait

Nous avons examiné les données relatives à 4 592 délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale ayant participé à des PTT entre 2005 et 2010 et ayant répondu au Questionnaire informatisé sur la toxicomanie. Le but de l'étude était de déterminer dans quelle mesure les délinquants n'ayant pas terminé leur PTT pour des raisons personnelles, les délinquants n'ayant pas terminé leur PTT pour des raisons administratives, et les délinquants ayant terminé leur PTT différaient les uns des autres selon une gamme de comportements et de caractéristiques individuelles.

### Pour de plus amples renseignements

Richer, I., Lemelin, M., Ternes, M. (2014). *Caractéristiques distinctives des personnes ayant terminé un programme de traitement de la toxicomanie par rapport à celles des personnes ayant abandonné le programme* (Rapport de recherche R-326). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez aussi consulter le site Web pour une liste complète des publications de recherche.

<sup>1</sup> McMurrin, M., et Theodosi, E. (2007). Is treatment non-completion associated with increased reconviction over no treatment? *Psychology, Crime and Law*, 13(4), 333-343.